

CHEF D'EQUIPE DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES (SSIAP 2 - FORMATION INITIALE)

PUBLIC VISE

→ Références réglementaires

- ✓ SSIAP :
Arrêté du 2 mai 2005.
- ✓ ERP et IGH :
Arrêté du 25 juin 1980, Arrêté du 30 décembre 2011.

→ Pré-requis

- Diplôme SSIAP 1 ou qualification équivalente.
- Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé).
- SST, PSE 1 ou PSC 1.
- Aptitude physique attestée.
- 👉 Voir les conditions précises à l'article 5 de l'arrêté du 2 mai 2005.

→ Qualification

- Diplôme SSIAP 2 en cas de réussite à l'examen final sous l'autorité d'un jury officiel.

→ Durée

- 70 heures, soit 10 jours.

→ Péodicité

- Recyclage triennal.

→ Nombre de participants

- 12 maximum.

→ Conditions matérielles

- Salle, tables et chaises,
- Mur clair pour projection,
- Tableau papier ou tableau effaçable.

Equipements à mettre à disposition :

- Installations techniques et pédagogiques d'un organisme agréé par le Préfet.
- Site d'examen validé par le président du jury.

OBJECTIFS

- ➔ Personnes postulant à un emploi de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur.
- ➔ A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté de référence et à l'Annexe I (référentiels d'emplois), et d'obtenir le diplôme SSIAP 2 à l'issue de l'examen.

PROGRAMME DE FORMATION

➔ Rôles et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité.
- Management de l'équipe de sécurité.
- Organisation d'une séance de formation.
- Gestion des conflits.
- Evaluation de l'équipe.
- Information de la hiérarchie.
- Application des consignes de sécurité.
- Gestion des incidents techniques.
- Délivrance du permis feu.

➔ Manipulation du système de sécurité incendie

- Système de détection incendie.
- Système de mise en sécurité incendie.
- Installations fixes d'extinction automatique.

➔ Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

- Réglementation du Code du travail.
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité.

➔ Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion du poste central de sécurité.
- Conseils techniques aux services de secours.